Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 68 (1980)

Heft: [2]

Artikel: Travail : comment faire face au problème du chômage

Autor: Languin, Noëlle

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-275890

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

TRAVAIL

Comment faire face au problème du chômage

Les femmes et le chômage

Chômage. Licenciement. Fermeture d'entreprise. Voilà des mots qui, depuis quelques années, reviennent souvent en tête des pages économiques de nos journaux. La Suisse n'a pas été épargnée par la crise qui a secoué l'économie en 1974-1976 et provoqué une baisse conjoncturelle sérieuse; depuis lors les entreprises, comme les administrations, se montrent prudentes et cherchent à faire des économies. Cette situation provoque dans nombre de secteurs un resserrement du marché de l'emploi qui touche aussi bien les hommes que les femmes. En 1978 les femmes au chômage en Suisse appartenaient surtout aux branches « administration, bureaux, commerce », et ensuite aux groupes « éducation, ministère pastoral, assistance sociale, hôtellerie, économie ménagère, industrie textile, fabrication de montres et bijoux, hygiène et soins corporels ». Soulignons qu'outre les chômeuses officiellement recensées par les statistiques, il y a toutes les femmes qui se sont retirées du marché de l'emploi par résignation ou pour d'autres raisons. Parmi celles-ci, il y a beaucoup de femmes mariées qui, en raison des difficultés conjoncturelles, renoncent au salaire d'appoint qu'elles fournissaient au ménage; il y a aussi des travailleuses à temps partiel qui n'étaient pas assurées contre le chômage ou des femmes travaillant à domicile. Il est donc certain que le nombre inconnu de chômeurs non retenu par les statistiques officielles comprend surtout des femmes et qu'elles sont moins bien protégées que les hommes contre les effets de la récession parce qu'elles sont moins souvent syndiquées et qu'elles participent peu aux commissions d'entreprises ou d'employés. Mais la crise aura peut-être pour conséquence d'inciter les femmes à s'unir pour prendre elles-mêmes en main leur statut de travailleuses...

*
* *

Le centre d'accueil et le placement

Lorsque d'un jour à l'autre, on apprend que l'on va perdre son emploi, il est souvent difficile de ne pas céder à un sentiment d'angoisse. Et si l'on est femme, l'angoisse se double souvent d'inquiétude face au changement et à la nouveauté qu'il faudra aborder. Quelques exemples : une femme mariée aura, à force de patience et d'organisation, su construire un équilibre entre sa vie familiale et professionnelle grâce entre autres à certains petits arrangements d'horaire que permettent parfois une bonne entente avec l'employeur; avec son travail elle perd peut-être la chance d'avoir son domicile proche de son lieu de travail; ces facteurs ajoutés à la baisse soudaine du revenu familial sont sources d'angoisse. Comment faire pour sortir de cette situation ? Le canton de Genève, on ne le sait pas assez, est fort bien équipé pour venir en aide aux chômeurs, et c'est pourquoi, malgré une tendance à l'augmentation du nombre des chômeurs et des chômeuses dans le canton, le marché du travail reste équilibré.

L'Office cantonal de l'emploi (OCE) a créé, il y a quelques mois, un centre d'accueil ouvert aux chômeurs qui fonctionne comme une sorte de gare de triage [1]. Chaque chômeuse, chaque chômeur, peut s'y adresser : il y trouvera écoute, aide, conseils, et ne se sentira plus seul face à son problème. Un entretien approfondi permettra ensuite de définir la situation particulière du chômeur ou de la chômeuse dans le but de pouvoir lui venir en aide. Et c'est à ce stade que se fait jour l'inquiétude des femmes face au changement. Souvent ce simple passage au centre d'accueil est pour la chômeuse un vrai soulagement : elle sait maintenant ce qu'elle doit faire, où se diriger, quelles démarches accomplir (la première étant, si ce n'est déjà fait, de s'inscrire à une caisse de chômage reconnue). Le centre d'accueil présente ensuite son rapport à la section du placement qui attribue un placeur à la chômeuse, chargé de l'assister dans sa recherche d'emploi. L'OCE tient à jour un fichier des postes disponibles à Genève (il contient actuellement 700 à 800 postes), et l'on essaie bien sûr de faire coïncider offre d'emploi et qualification professionnelle. C'est là qu'entrent en jeu l'importance de la formation professionnelle et de sa qualité : les femmes — et les hommes — qui disposent d'une bonne formation et qui peuvent faire preuve de la qualité de leur expérience professionnelle ont beaucoup moins de peine à retrouver un emploi que d'autres.

*
* *

Le recyclage des chômeurs

Le canton de Genève, en avance pour cela sur la Confédération — puisque la nouvelle loi fédérale sur l'assurance chômage n'est pas encore votée — a introduit des mesures de recyclage pour faciliter la réinsertion professionnelle. Ces mesures dont peuvent bénéficier les chômeuses et les chômeurs vont de l'acquisition de connaissances de base à la reconversion professionnelle, en passant par l'actualisation des connaissances et le perfectionnement. Ces recyclages, conçus comme un moyen de lutte contre le chômage, peuvent être effectués selon des procédures diverses, par des cours ou des formations en emploi. Deux exemples vont servir d'illustration.

- Une hôtesse, sachant huit langues, la cinquantaine, est au chômage après avoir essayé de se placer auprès de toutes les agences de voyages de la place (son âge est un handicap pour l'accompagnement des touristes). D'accord avec l'OCE, qui finance le cours, elle suit une formation de chauffeur privé, ce qui lui permet de devenir chauffeur au service des ambassades, et de continuer ainsi à mettre à profit ses connaissances linguistiques.
- Une jeune fille sortant de l'école des arts décoratifs se trouve sans travail. Engagée comme visiteuse pour faire un stage de quelques mois dans un grand quotidien en qualité de graphiste (affectée à la mise en pages), son stage débouchera sur une formation complète de journaliste.

Ces quelques exemples doivent avant tout montrer que l'on peut trouver de l'aide d'une part, et que pour se sortir d'une situation de chômage il ne faut pas craindre un changement qui, loin d'être mesure régressive, permet au contraire souvent de se prouver à soi-même que l'on peut encore progresser dans sa formation professionnelle.

Noëlle Languin

*
* *

[1] L'Office cantonal de l'emploi, rue David-Dufour 1, 1205 Genève, a édité deux brochures utiles aux chômeurs : « Perte d'emploi... que faire ? » qui comprend dix fiches d'informations pratiques répondant concrètement aux questions telles que : — j'ai reçu ma lettre de congé, que faire ? — combien va me verser la caisse d'assurance chômage ? etc...

« Code de recyclage à l'intention des chômeurs »; cette brochure s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le chômage et définit les principes d'une conception genevoise en matière de recyclage des chômeurs.